

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
COMMUNE DE SAINT CYR SUR MER
Groupe Scolaire de la DEIDIÈRE
PETITES VACANCES 2016-2017

Madame, Monsieur,

Comme l'an passé, les démarches effectuées pour les inscriptions aux activités périscolaires et à l'Accueil de Loisirs des mercredis et des vacances s'effectueront sous forme de **dossier unique**, dossier que vous avez déjà constitué au mois de juin 2016.

Le dossier d'inscription sera valable pour l'Accueil de Loisirs de la Commune pour l'année scolaire 2016-2017.

Vous allez inscrire votre enfant à l'Accueil de Loisirs, géré par la Commune de Saint Cyr sur Mer et l'Office Départemental d'Education et de Loisirs du Var (ODEL VAR). Cet Accueil de Loisirs fonctionne à la semaine pendant les vacances scolaires, avec 2 thématiques :

Le Jardin des Môm's accueille les enfants de 3 à 13 ans révolus, scolarisés, habitant sur la Commune de St Cyr/Mer. Des activités diverses et variées seront proposées aux enfants tout au long du séjour (culturelles, artistiques, sensibles, sportives, des sorties, des grands jeux...).

La Cité des Sports accueille les enfants de 6 à 13 ans révolus, scolarisés habitant sur la Commune de St Cyr/Mer. Ce centre ayant la spécificité de proposer des activités à dominante sportive (tout au long de la journée), sports collectifs ou individuels, des sorties, des grands jeux...

DOCUMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION POUR LES VACANCES

Le règlement intérieur est à lire attentivement et à conserver car il indique les dates d'ouverture et fermeture et les modalités de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs. L'approbation de ce règlement est impérative pour pouvoir participer aux activités de l'Accueil de Loisirs.

Le dossier unique étant déjà constitué, il faudra simplement nous fournir pour chaque période d'inscription les documents suivants :

- Le coupon de préinscription (en respectant bien les dates de dépôt)
- Photocopie du dernier bulletin de salaire pour chacun des deux parents (ou K-BIS, carte professionnelle... pour les travailleurs indépendants)
- Attestation de travail pour chacun des deux parents (ou attestation sur l'honneur pour les travailleurs indépendants)
- Avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 si vous ne l'avez pas fourni au mois de septembre.

L'Accueil de Loisirs doit être en possession de tous ces documents afin de procéder à la préinscription de votre enfant.

Les préinscriptions pour les petites vacances (automne, hiver, printemps) s'effectueront aux dates suivantes :

Vacances d'automne : **dépôt entre le 5 et le 9 Septembre 2016**

Vacances d'hiver : **dépôt entre le 2 et le 6 Janvier 2017**

Vacances de printemps : **dépôt entre le 27 Février et 3 Mars 2017**

**Coupon à déposer dans la boîte aux lettres du Bureau des Ecoles,
Chemin du Sauvet à la Deidière**

Les documents seront ensuite traités par ordre chronologique. Toutefois, la priorité pour l'attribution des places sera donnée aux familles dont les deux parents travaillent. En cas de liste d'attente, les dossiers passeront en commission afin de déterminer l'attribution des places.

Tout document arrivé incomplet ou arrivé hors délais ne sera pas traité.

Les inscriptions définitives :

Afin de valider votre inscription, nous vous demandons de contacter le Bureau des écoles au :

04 94 26 35 81

le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et mercredi de 8h30 à 12h

Pour les vacances d'automne : **entre le 26 et le 30 Septembre 2016**

Pour les vacances d'hiver : **entre le 16 et le 20 Janvier 2017**

Pour les vacances de printemps : **entre le 13 et le 17 Mars 2017**

Celui-ci vous dira si l'inscription de votre enfant est effective ou s'il est sur liste d'attente. Il fixera avec vous un rendez-vous afin que vous passiez confirmer l'inscription et effectuer le règlement. Sans nouvelles de votre part dans un délai de 5 jours, la place sera réattribuée afin de ne pas pénaliser les familles sur liste d'attente.

Dés lors que l'inscription et le règlement sont enregistrés, l'Accueil de Loisirs ne pourra effectuer aucune annulation ni avant ni pendant le séjour.

Contacts utiles :

Accueil de Loisirs :

Tel : 06 73 62 47 63 - 06 73 62 80 04

Bureau des écoles :

Inscriptions définitives Tel : 04 94 26 35 81